



Nouvelle chambre de Métiers et de l'Artisanat
CHABAL Architectes - illustration : O. SIDLER



- Bureaux
- Logements
- Lieux culturels
- Hôtellerie restauration
- Activités, logements existants
- ➔ Opérations livrées

Le chantier de la **nouvelle chambre de Métiers et de l'Artisanat** a démarré au début du mois de juin.
D'ici la fin de l'année, démarrage des opérations de logements prévues sur la rue Ampère et du côté Sud Est de la petite halle :

- 1- Accelia**, angle des rues Ampère / Georges Jacquet
24 logements en locatif privé
- 2- Société Daupinoise pour l'Habitat**, angle des rues Ampère / Léon Sestier
42 logements en locatif social
- 3- Eiffage - Fleurs d'eau**, rue Ampère
74 logements en accession à la propriété
- 4- Pluralis**, rue Victor Lastella
27 logements en locatif social
- 5- Bati Conseil**, angle des rues des Arts et Métiers / Gustave Eiffel
60 logements en accession à la propriété

Ces opérations seront livrées environ 18 mois après leur démarrage respectif.



Contact
SEM INNOVIA
1 place Firmin Gautier
38027 GRENOBLE Cedex 1
Tél. 04 76 48 48 09
E-mail : contact@innovia-sages.fr



<http://www.bouchayer-viallet.info/>



n° 5 juin 2010

Le monument à la mémoire de vingt patriotes du Vercors, fusillés par les Allemands le 14 août 1944, est déplacé, rénové et mis en valeur.

Les travaux seront terminés pour la commémoration du 14 août prochain.

Le square réaménagé deviendra accessible aux piétons depuis le carrefour de la rue Ampère et du cours Berriat.



Christine CRIFO
Présidente de la Sem InnoVia
Vice-Présidente du Conseil Général
Conseillère municipale



Le déplacement du monument du square des Fusillés

Les travaux de déplacement du monument ont démarré ce mercredi 9 juin 2010 à 9h en présence des représentants de l'Union de Quartier et de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors.



Rappel des faits Source : Musée de la Résistance et de la Déportation

Communiqué du préfet de l'Isère du 15 août 1944
(publié dans le Petit Dauphinois du 16 août) :
« Le 14 août, à 11 heures 50, pendant une alerte, deux soldats allemands ont été abattus cours Berriat. Les autorités allemandes ont répondu immédiatement par des contre-mesures très sévères. Elles me prient de prévenir la population grenobloise que des mesures au moins aussi sévères seraient prises en cas d'atteinte à la sécurité de leurs troupes ».
Ce même 14 août, en représailles, les Allemands emmènent vingt jeunes gens, arrêtés dans le Vercors quelques semaines auparavant dans le cadre du « ratissage » qui suit l'attaque de fin juillet et détenus à la caserne de Bonne, puis les exécutent, en fin d'après midi, à l'angle du cours Berriat et du boulevard Ampère.



Commémoration
Le 14 août 1946, est inauguré « le monument aux fusillés du cours Berriat ». Le Dauphiné Libéré du 15 août précise « Sous la plaque de bronze, scellée dans la partie centrale, a été placée dans une niche l'urne renfermant la terre rouge par le sang des vingt martyrs, terre recueillie après le drame et précieusement conservée ».

La terre recueillie après le drame du 14 août 1944 a été retrouvée et préservée. Elle a été confiée à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dans l'attente d'être à nouveau scellée dans le monument rénové.

Le point sur les travaux du square des Fusillés

L'avancée des travaux du square des Fusillés a permis la plantation des premiers arbres le mercredi 31 mars 2010.

24 arbres ont été plantés sur les 53 prévus sur le square (pins sylvestre, frêne, sophora, gleditsia, robinier faux-acacia, savonnier, zelvova).

Les prochaines plantations auront lieu cet automne, regroupant environ 700 arbustes (osmanthus, ligustrum), 2.000 unités de vivaces et graminées, 400 bulbes (narcisses, muscari, allium et eremurus) et 2.000 m² de terrain engazonné.



Situé sous le futur gazon du square des Fusillés, le bassin d'infiltration d'eaux pluviales est capable de recevoir 400.000 litres.

Ce bassin permet d'infiltrer les eaux de pluie dans la nappe phréatique des futurs espaces publics de votre quartier ainsi que celles recueillies des toitures des anciens bâtiments des établissements Bouchayer Viallet, Magasin, Buro'Club, et la conciergerie.

La rue du n° 2 au n° 6 square des Fusillés est réaménagée. Les travaux sont en cours jusqu'à la mi-juillet. Un nouveau trottoir et des places de stationnement le long de l'immeuble sont créés.



La nouvelle rue du square, en cours de réalisation, sera ouverte à la circulation en double sens et au stationnement mi-juillet. De larges trottoirs, des places de stationnement, des plantations d'arbres, un bac à verre enterré et un espace chien composeront cette nouvelle allée.



Vue sur le monument déplacé, rénové et le nouveau cheminement piéton à sa droite.



Esquisse de l'arrière du monument, côté jardin.

L'ancienne rue coupant le square est supprimée définitivement permettant la réalisation de la future partie engazonnée et laisse place à la verdure.



La nouvelle aire de jeux sera ouverte en juillet.